Accord protocole de coopération de la rétinopathie diabétique

Diabète Occitanie a obtenu le 08 avril 2022, la validation de l'ARS pour qu'une de ses modalités de pratique du dépistage de la rétinopathie diabétique soit reconnue conforme au protocole de coopération national « Réalisation de photographie du fond d'œil (FO) dans le cadre du dépistage de la rétinopathie diabétique (RD) par un(e) orthoptiste et/ou infirmier(e) en lieu et place d'un ophtalmologiste ».

Cet examen est réalisé par une infirmière de l'association, spécifiquement formée et sous la délégation d'un ophtalmologiste identifié , dans le cadre du programme itinérant Diabsat, grâce à un camion équipé de plusieurs appareils qui permettent le dépistage des complications du diabète, au plus près des lieux de vie des patients concernés.

View PDF